



Roland Gomez, président de la CCI territoriale des Alpes-de-Haute-Provence.

cadre de Flexgrid, le projet de démonstrateur So Flex'Hy consiste à rassembler, dans un même périmètre de conduite, un ensemble de centrales hydroélectriques (notamment sur les aménagements de production hydroélectrique de la Durance et du Verdon) et plusieurs parcs éoliens ou solaires (type ENR*). L'objectif de ce projet est de gérer l'intégration d'énergies « intermittentes » et d'apporter à l'échelle locale des services de flexibilité dont « le lissage des variabilité des ENR, la réduction des congestions réseau, mais aussi le report de l'énergie à un moment plus favorable de la journée ». Le périmètre du projet So Flex'Hy intégrerait la production hydraulique avec les usines d'Oraison-Manosque, La Brillanne, le Largue, Sainte-Tulle et Beaumont pour une puissance de 250 MW, auxquelles seraient ajoutés les sites de production d'énergie photovoltaïque des parcs de Manosque, de Sainte-Tulle, des Mées, de Puyloubier et potentiellement, la centrale Mégasol du CEA** de Cadarache (Bouches-du-Rhône) et Vinon (Var), soit une puissance estimée à 67,3 MW. L'intégration du parc éolien EDF Energies nouvelles de la Vallée de l'Asse (12,6 MW) reste à étudier.

Etre plus vertueux

Les batteries de la Cité des énergies du CEA (entre 0,4 et 5 MW à terme) et les potentialités offertes par les stations de turbinage-pompage présentes sur les canaux de la Société du canal de Provence (SCP) pourraient également faire parties du dispositif. Enfin, RTE*** et Enedis (Alpes-de-Haute-Provence) feraient également partie du projet. « A terme, cette complémentarité des outils de production



L'INNOVATION BOUSCULE LES IDÉES REÇUES ET ELLE EST LE GARANT DE LA COMPÉTITIVITÉ. » ROLAND GOMEZ, PRÉSIDENT DE LA CCI TERRITORIALE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (CCI 04).



L'INTÉGRATION DU PARC ÉOLIEN EDF ENERGIES NOUVELLES DE LA VALLÉE DE L'ASSE (12,6 MW) RESTE À ÉTUDIER.



SEPT MILLIONS DE POINTS DE RECHARGE PERMETTANT AUX VOITURES ÉLECTRIQUES DE FAIRE LE PLEIN DE LEURS BATTERIES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL D'ICI À 2030. UNE MESURE CAPITALE POUR MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX ET DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ DURABLE, MAIS UN CASSE-TÊTE POUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE OÙ LES TEMPÉRATURES ET LES CÔTES RESTENT LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ À GÉRER.



Stéphane Scarafagio, président de la Fédération du BTP 05 et de l'association Phare, vice-président de la CCI 05.



STÉPHANE SCARAFAGIO, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU BTP 05 ET DE L'ASSOCIATION PHARE, VICE-PRÉSIDENT DE LA CCI 05, A ÉVOQUÉ UNE EXPÉRIMENTATION SUR LES USAGES DANS UN OFFICE DU TOURISME HAUT-ALPIN. « NOUS AVONS CONSTATÉ, EN SEULEMENT DEUX SEMAINES, UNE BAISSÉ DE CONSOMMATION DE 38 % », SOULIGNE-T-IL.



Fabienne ELLUL, sous-préfète de l'arrondissement de Forcalquier.